



**Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal d'Azas  
Du 27 janvier 2023, à 17h00**

Présents : BELOU Gilles, DE PINS Etienne, HEST Michaël, LACOURT Laurent, LAPUELLE Clémence, MAURY Sylvain, MONDON Lucile, TAUPIN Anthony, TESTE Ludivine

Absents excusés : BARTHES Magali (procuration à LACOURT Laurent), BESSIERE Pierre-Gaël (procuration à MAURY Sylvain), BIGARAN Olivier (procuration à LAPUELLE Clémence), FEYER Richard, MASSOL Eva (procuration à TESTE Ludivine)

Absent : GIZA Fabian

Monsieur le Maire ouvre la séance à 17h05.

Monsieur le Maire procède à l'appel.

Monsieur Sylvain MAURY est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

Le procès-verbal du conseil municipal du 14/12/2022 est approuvé à l'unanimité

**1-1-2023 Délibération portant autorisation des dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2023**

Monsieur le maire présente la délibération. Comme chaque année, cette délibération permet d'engager des dépenses d'investissement si besoin avant le vote du budget primitif.

Il est procédé à un vote à main levée.

Nombre de votants : 13

Suffrages Exprimés : 13

Nul : 0

Majorité absolue : 8

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**1-2-2023 Délibération portant approbation de la convention avec Free relatif à l'implantation d'un relai de téléphonie**

La délibération est ajournée, Mme LAPUELLE étant déjà autorisée à signer tous documents liés à ce dossier. Elle rappelle que le loyer annuel versé par FREE à la mairie sera de 1500€.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de question diverses, la séance est levée à 17h30.